

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Mars 2009

PRESENTS : MM. R. PEREZ – B. CAUBET – M. P. LHOMOY
Mmes E. BOCKSTAL – C. BREANT – D. JEANROT – M.C. LLORENS – V. ROUET
MM. J.L HENNOCQUE – D. MAHOT – H. RENE – P. TACK – T. VELU

ABSENTES EXCUSEES : Mmes M. CHEVALIER (pouvoir à P. TACK) – V. TERKA (pouvoir à E. BOCKSTAL)

☞ Présentation et vote des Comptes Administratifs 2008

Le Maire présente aux membres du conseil Municipal les comptes administratifs « Commune » et « Commerce » 2008 pour être approuvés par les membres.

◆ Compte Administratif « COMMUNE » 2008 :

Le conseil municipal approuve le CA « Commune » 2008 (pour : 14, contre : 0, abstention : 0) :

Dépenses de fonctionnement	332.305,69 €
Recettes de fonctionnement	381.781,10 €
Excédent de fonctionnement	115.029,98 €
Dépenses d'investissement	91.610,63 €
Recettes d'investissement	141.395,99 €
Excédent d'investissement	48.291,37 €
Reprise de l'exercice 2007	65.554,57 €
Excédent global à la clôture 2008	58.107,35 €

◆ Compte Administratif « COMMERCE » 2008 :

Le conseil municipal approuve le CA « Commerces » 2008 (pour : 14, contre : 0, abstention : 0) :

Dépenses de fonctionnement	7.056,48 €
Recettes de fonctionnement	16.554,17 €
Excédent de fonctionnement	9.529,97 €
Dépenses d'investissement	6.700,85 €
Recettes d'investissement	8.395,00 €
Déficit d'investissement	- 2.850,36 €
Reprise de l'exercice 2007	32,28 €
Résultat global à la clôture 2008	2829,61 €

☞ Présentation des comptes de gestion 2008

Le conseil municipal (pour : 15, contre : 0, abstention : 0) approuve les comptes de gestion « Commune », « Commerces » 2008 présentés par le receveur municipal.

☞ Vote des taux d'imposition 2009

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition (pour : 15, contre : 0, abstention : 0) qui s'établissent ainsi :

* Taxe d'habitation :	10,38 %
* Foncier Bâti :	25,16 %
* Foncier non Bâti :	61,90 %
* Taxe Professionnelle :	8,27 %

Ces taux d'imposition restent inchangés pour la part communale et ce, pour la **douzième année consécutive**.

☞ Délibération pour avis sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public « service eau potable ».

L'eau du SIAEP Saint Pierre es Champs est de bonne qualité. Le SIAEP regroupe les communes de Lalande en Son, Puiseux-en-Bray, Saint Germer de Fly, Saint Pierre-es-Champs et Talmontiers. Il distribue l'eau à 2032 abonnés et dessert 4082 habitants avec un réseau de 89 km.

En 2006, 263649 m³ d'eau ont été consommés.

Ce rapport est en mairie à la disposition de tous les administrés.

Le conseil municipal (pour : 15, contre : 0, abstention : 0) approuve ce rapport.

☞ Recensement 2009

L'enquête du recensement 2009 étant achevée, Monsieur le Maire rend compte des résultats de cette enquête. La commune compte à ce jour 681 habitants.

Pour rémunérer les agents recenseurs, la commune doit recevoir de l'état une dotation de recensement qui s'élève à la somme de 1.426 €.

Madame Marie-Claude LLORENS, étant concerné dans cette affaire, a quitté la salle pour ne pas prendre part à la délibération.

Après en avoir délibéré (Pour : 14, Contre : 0, abstention : 0), le Conseil Municipal :

- décide de répartir cette dotation aux deux agents recenseurs qui ont été nommés : Melle Marlyse MELGET et Melle Elodie LLORENS sur une base forfaitaire de 713 €.

Le Maire

Ramon PEREZ